Régime de retraite de l'Université McGill

Webinaire sur le décaissement

Michael Polisena

Avertissement

- Cette présentation vise à vous informer des options de décaissement offertes à la retraite.

- Elle ne fournit pas de conseils financiers, Son but est d'attirer votre attention sur un certain nombre de points.

- L'information contenue dans cette présentation peut ne pas répondre de manière adéquate à vos besoins et à votre situation personnelle.

Objectifs d’apprentissage

- Comprendre les risques associés à la phase de décaissement à la retraite.
- Comprendre les options qui s’offrent à vous.
- Comprendre l’importance de revoir votre stratégie de placement.
- Savoir où obtenir plus d’information.

Règle générale

Remplacement du revenu à la retraite de 60 % à 70 %

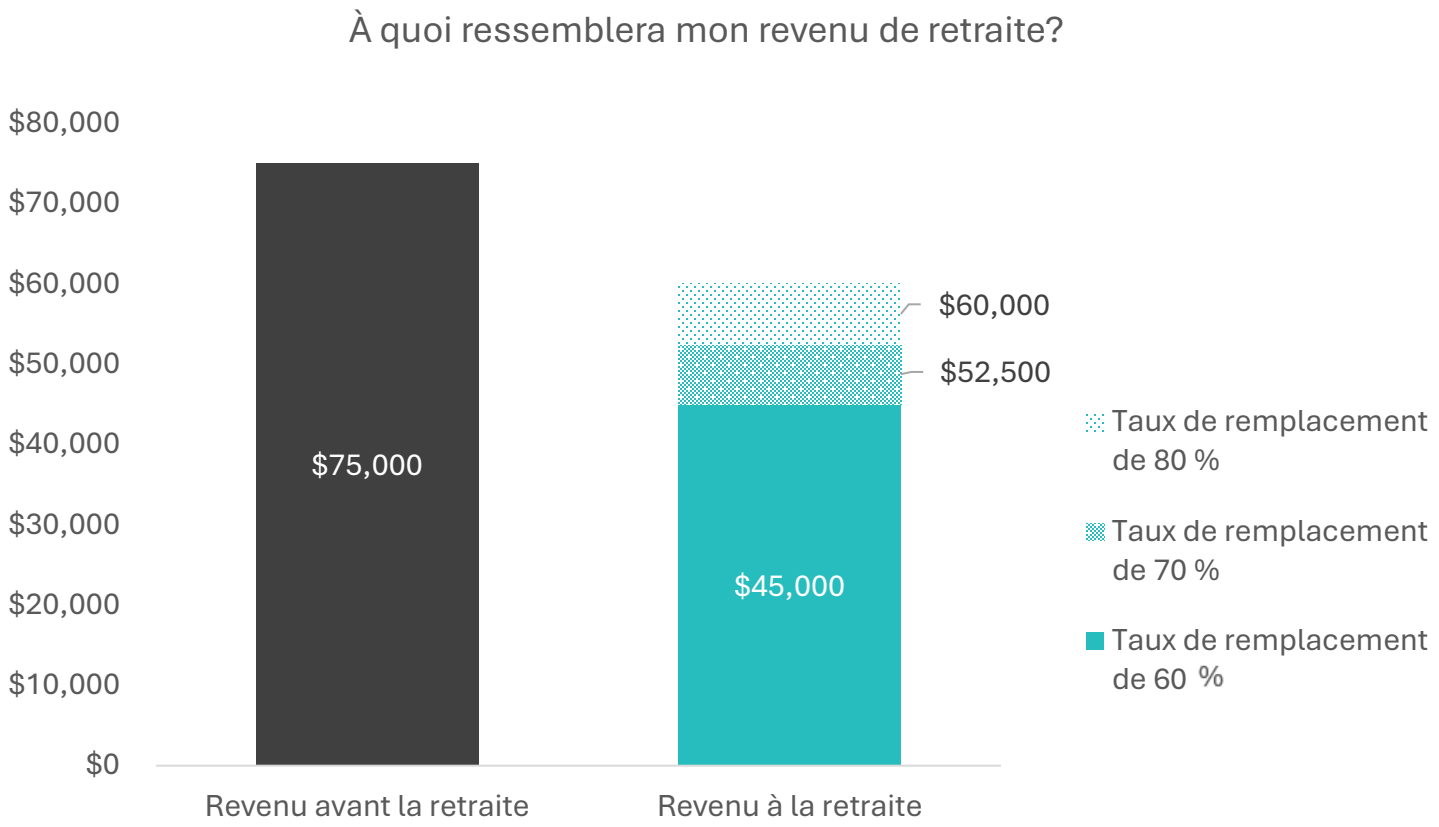

D’où viendra votre revenu de retraite ?

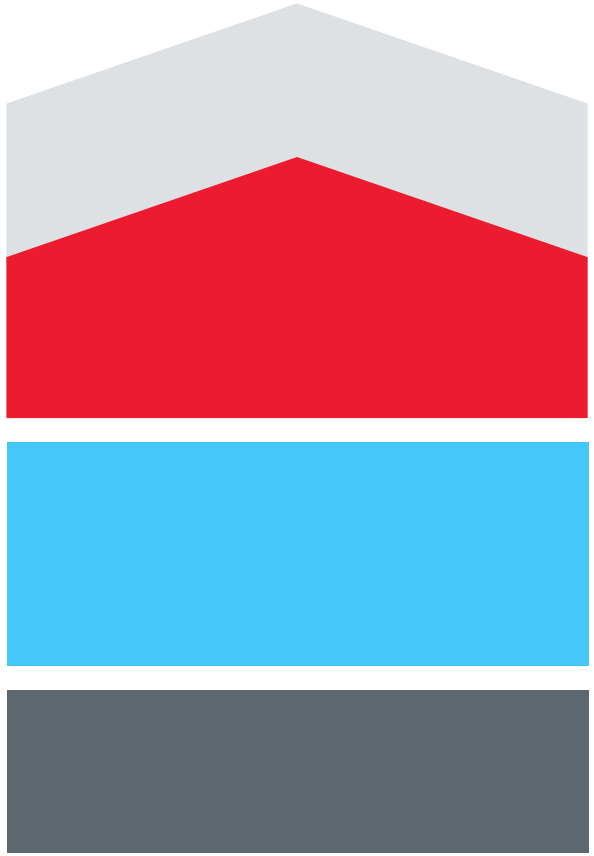

Épargne personnelle

- Régime enregistré d’épargne-retraite (REER)
- Compte d’épargne libre d’impôt (CELI)
- Autres (régimes non enregistrés, valeur de propriété, etc,)

Régime d’épargne au travail

- Régime de retraite de l’Université McGill (RRUM)
- Régime d’épargne volontaire (REV) de McGill
- Régime de retraite d’un ancien employeur

Régime de rentes du Québec (RRQ)
ou Régime de pensions du Canada (RPC)

Sécurité de la vieillesse (SV)

Quand puis-je prendre ma retraite? Quand puis-je demander mon règlement?

Il n'y a pas d'âge de retraite obligatoire au Québec, mais il y a des dates importantes. Vous pouvez également prendre votre retraite de l'Université McGill sans toucher vos avoirs, ce qu'on appelle un règlement différé :

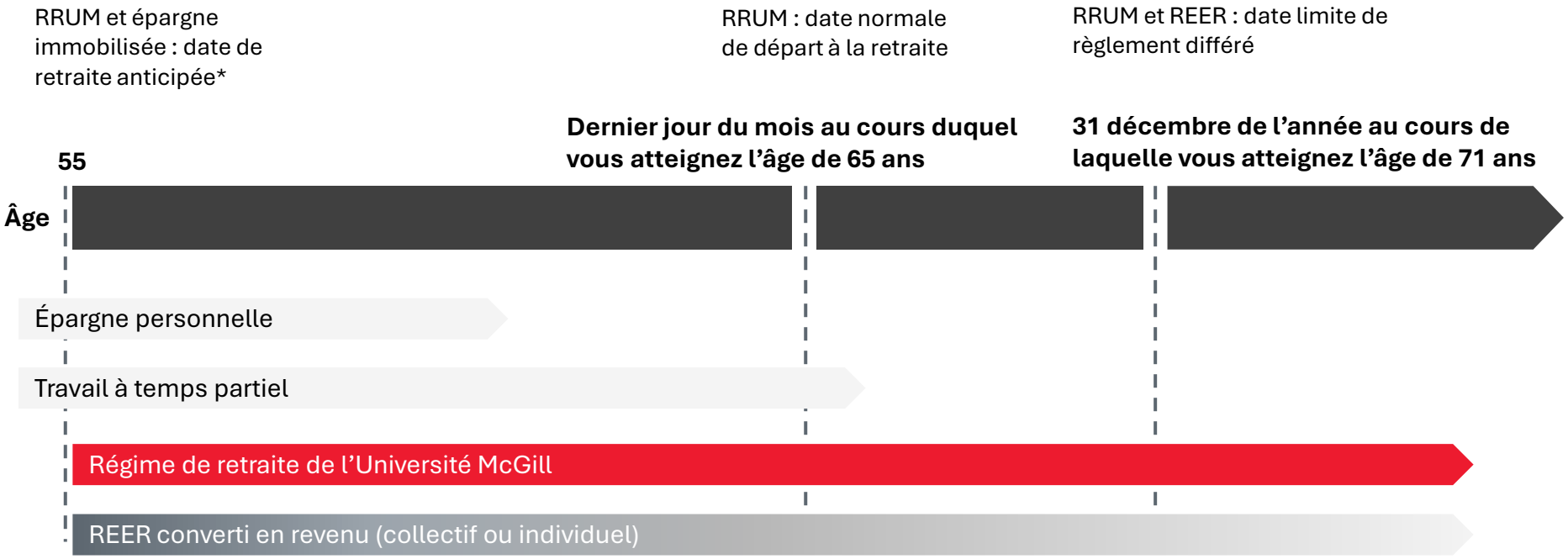

Retraite :

« Action de se retirer de la vie active »

- Le Grand Robert

* Pour le personnel enseignant, veuillez vous référer aux règles liées à votre catégorie d'emploi.

D’où viennent les revenus à la retraite

Épargne personnelle

Régime d’épargne au travail

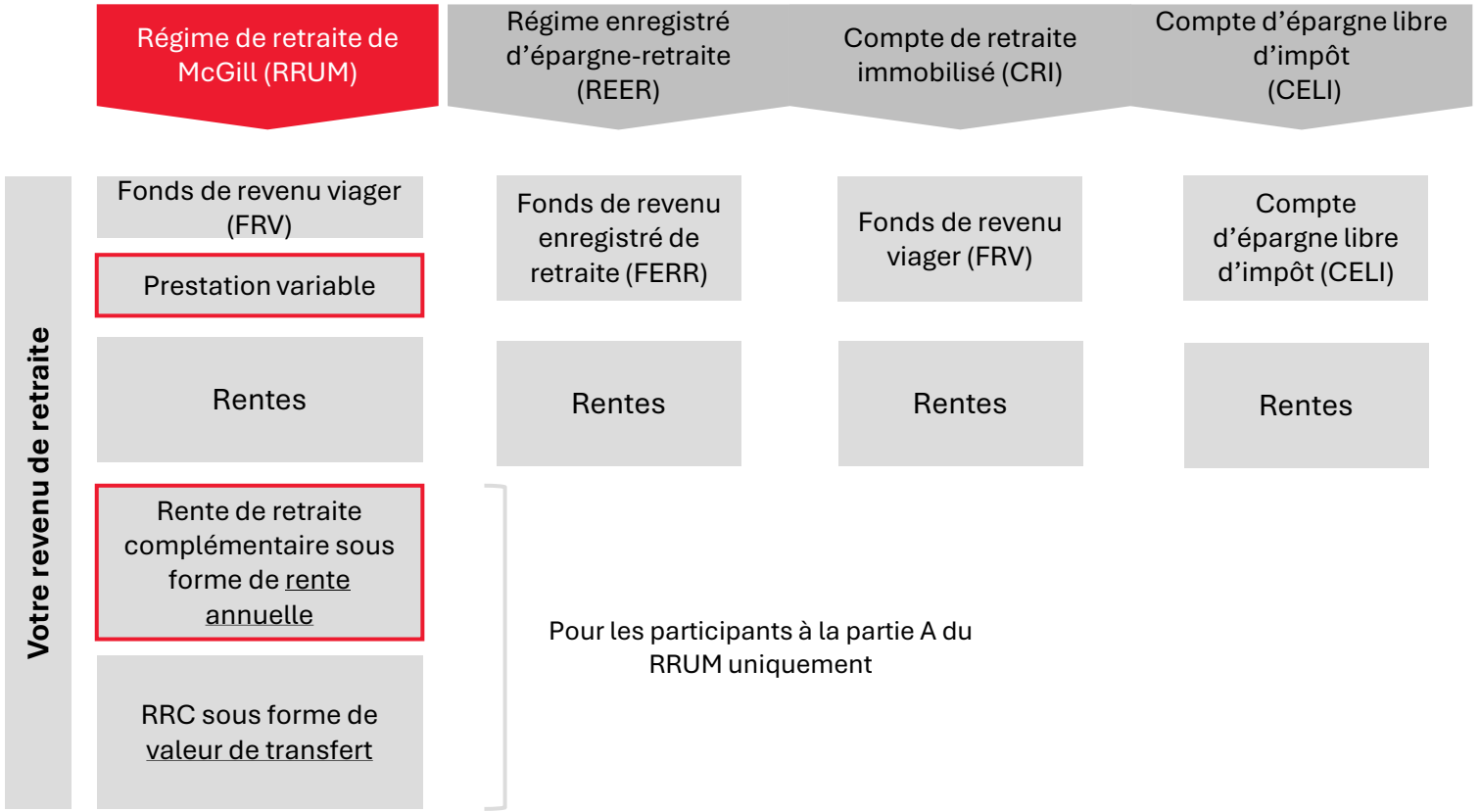

Vous voulez en savoir plus sur le processus de règlement pour la partie A? Inscrivez-vous à notre séance à ce sujet : mcgill.ca/hr/fr/pensions/rrum/infosessions

Récapitulatif des séances précédentes

	FRV/FERR/PV	Rente
Risque de marché et contrôle des placements	✓	
Revenu garanti ou flexible	Flexible	Garanti
Portabilité	✓	
Inflation	✓ Peut faire partie de la stratégie	✓ Si l'indexation est choisie
Préservation de la succession	✓	Limité au conjoint survivant et/ou aux paiements garantis restants

Les objectifs de placement évoluent avec le temps

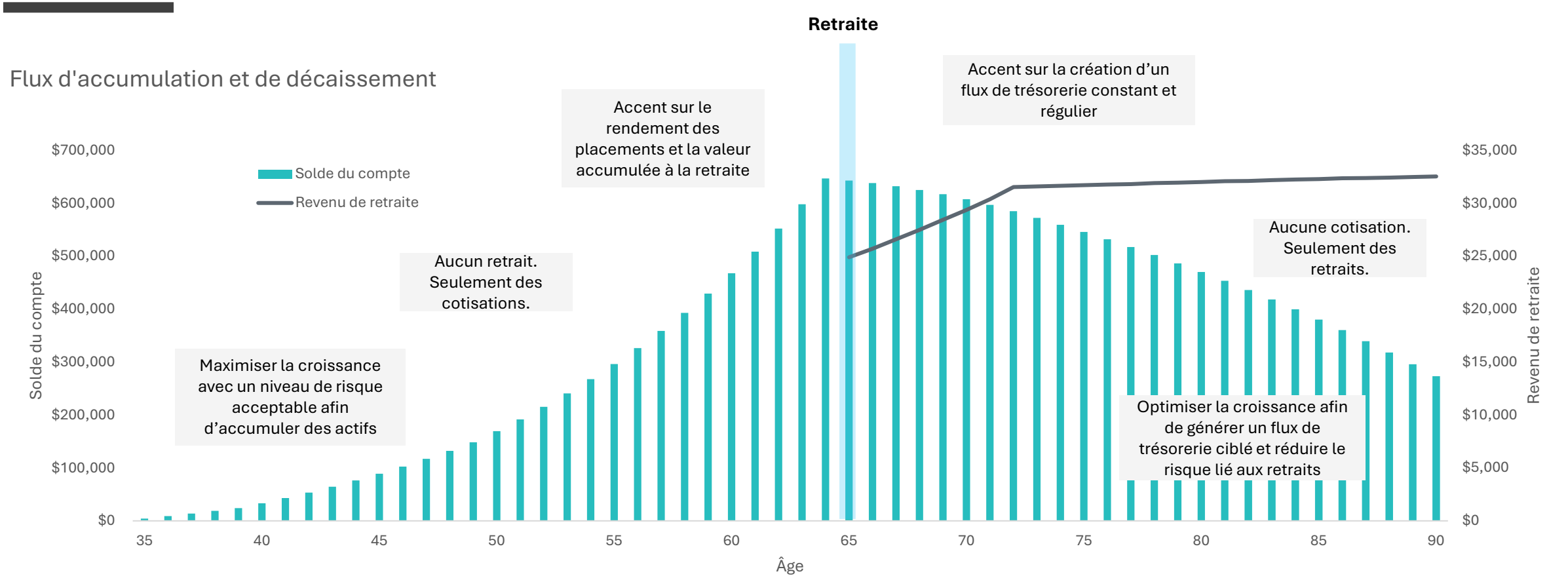

À des fins d'illustration seulement.

Quel est votre horizon de placement ?

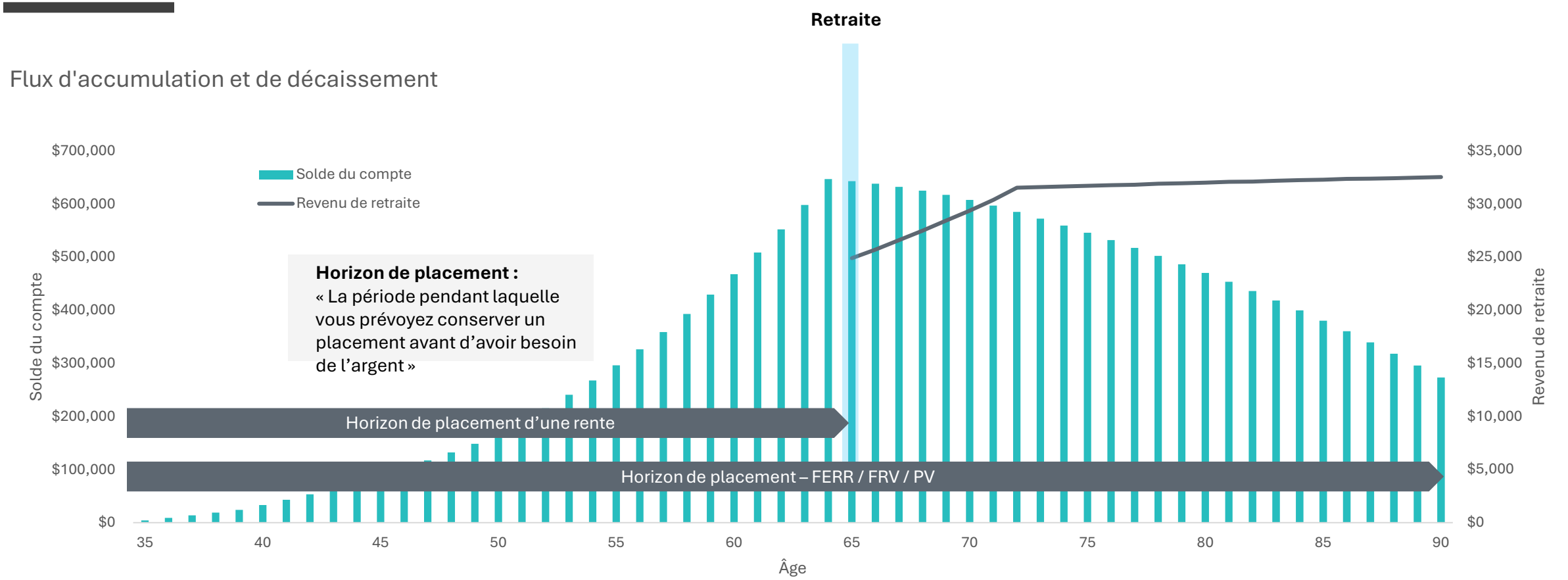

En règle générale, plus l'horizon de placement est long, plus la répartition d'actif peut être dynamique.
À des fins d'illustration seulement.

Pourquoi avoir un plan de retraite ?

1. Connaître votre plan de dépenses

Combien me faudrait-il par année ? Dépenses essentielles vs discrétionnaires

2. S’assurer d’avoir suffisamment d’épargne

Ai-je suffisamment épargné ?

rrq.gouv.qc.ca/fr/planification/5-etapes/Pages/5-etapes.aspx

1. Combien me faudrait-il par année ?

Accédez au Planificateur budgétaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et établissez votre plan de dépenses à la retraite

2. Ai-je suffisamment épargné ?

- **Ouvrez une session à votre compte**

- Cliquez sur Gérer le régime > Outils > Planificateur de retraite

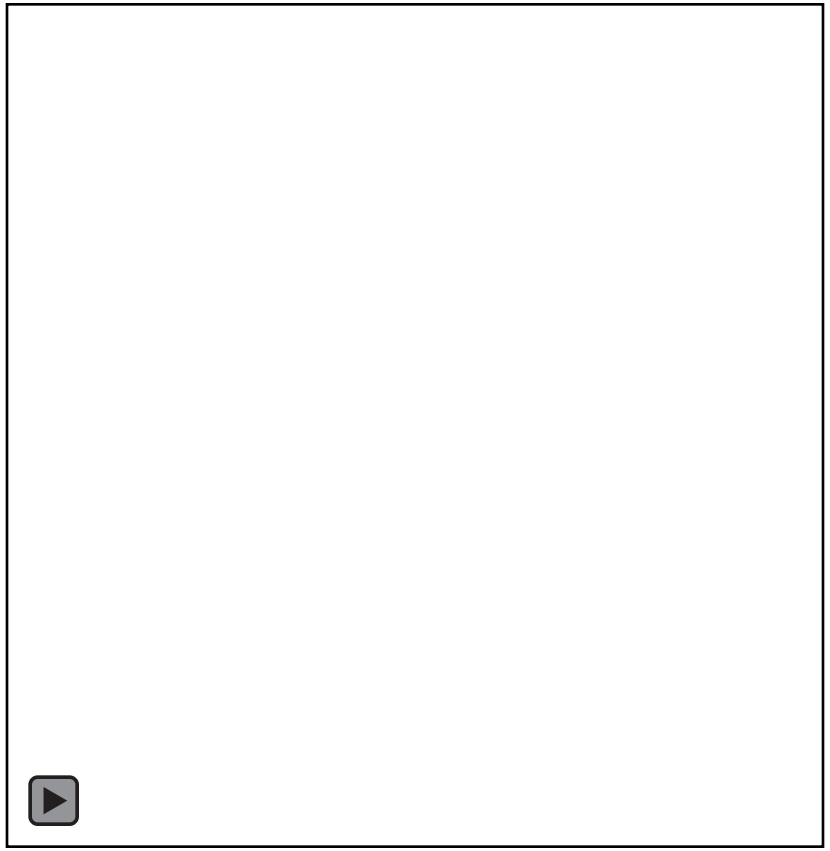

Planificateur de retraite
Illustration des versements du revenu de retraite

- Présente la répartition de votre revenu de retraite estimé provenant des régimes du Programme d'épargne de l'Université McGill.

- Peut inclure des épargnes à l'extérieur de la Sun Life, si vous les avez saisies dans la section « Épargne actuelle » du planificateur.

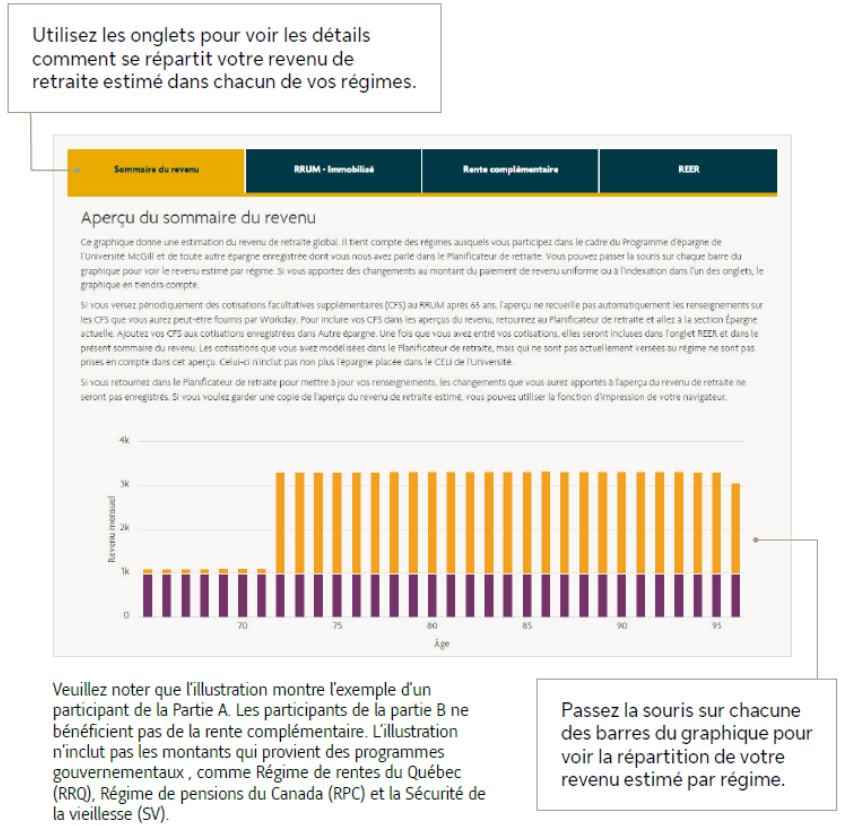

Principaux risques financiers à la retraite

Risque de longévité

Aurais-je assez d'argent pour générer un revenu de retraite jusqu'à la fin de ma vie ?

Risque d'inflation

Aurais-je suffisamment d'argent pour payer mes biens et services à la retraite ?

Risque de marché

Que ferais-je en cas de rendement insuffisant de mes placements ?

Risque de longévité

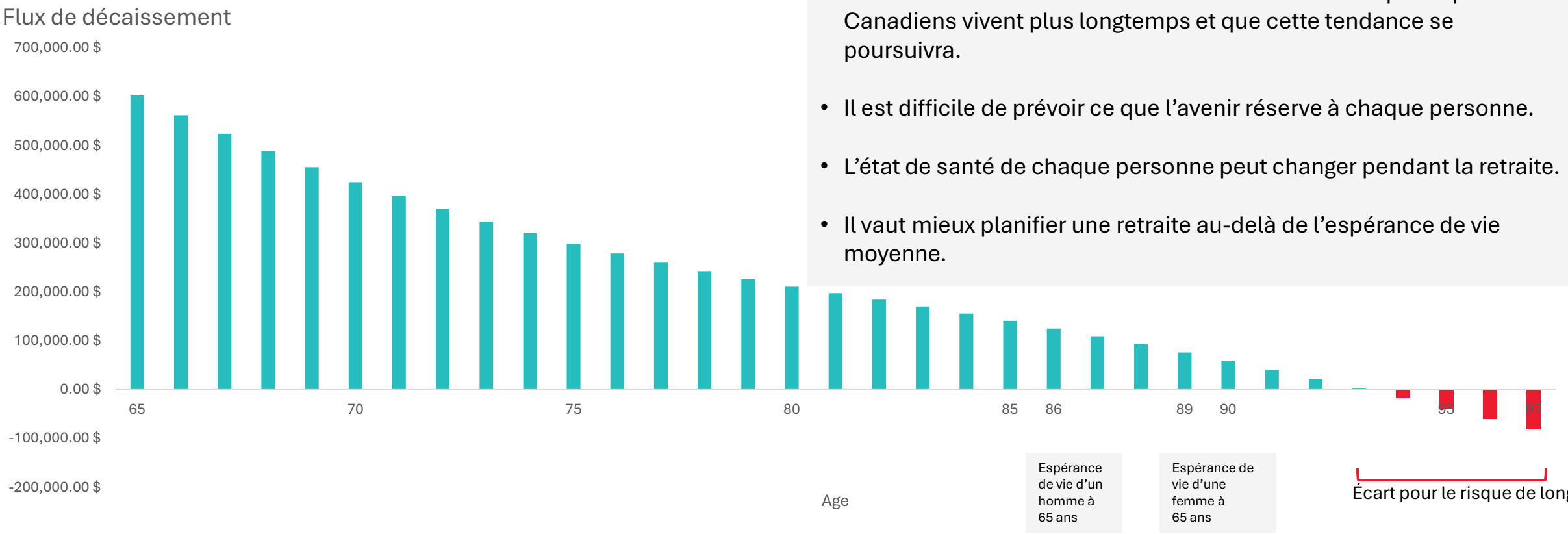

- Des études de l'Institut canadien des actuaires indiquent que les Canadiens vivent plus longtemps et que cette tendance se poursuivra.
- Il est difficile de prévoir ce que l'avenir réserve à chaque personne.
- L'état de santé de chaque personne peut changer pendant la retraite.
- Il vaut mieux planifier une retraite au-delà de l'espérance de vie moyenne.

À des fins illustratives seulement.

Risque de longévité

Nombre d'années à ajouter à l'espérance de vie et la probabilité d'avoir un revenu suffisant

Probabilité d'avoir un revenu suffisant	Homme (Espérance de vie à 65 ans : 86 ans)	Femme (Espérance de vie à 65 ans : 89 ans)
75%	+ 6 ans	+ 5 ans
90%	+ 10 ans	+ 10 ans

www.rrq.gouv.qc.ca/en/planification/risques-financiers-lies-retraite/Pages/risque-de-longevite.aspx

Risque d’inflation

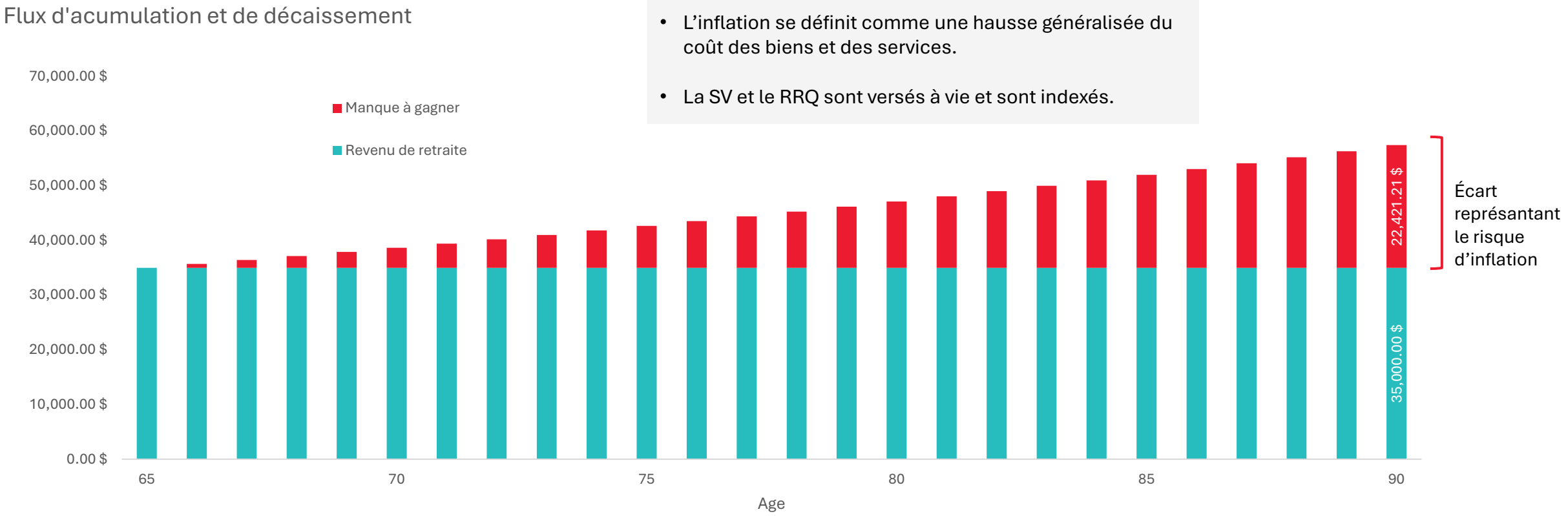

- L’inflation se définit comme une hausse généralisée du coût des biens et des services.
- La SV et le RRQ sont versés à vie et sont indexés.

À des fins d’illustration seulement.

Risque de marché
Flux de trésorerie prévu et taux de rendement

- Chaque catégorie d'actifs comporte des attentes différentes
- Le taux de rendement prévu reflète la répartition d'actif visée
- Les moyennes historiques et les conditions économiques et de marché actuelles ne sont pas nécessairement de bons indicateurs des rendements à long terme
  - L'inflation, les taux d'intérêt et les rendements varient dans le temps
- Objectifs à long terme du fonds

Déterminer votre tolérance au risque

Deux facteurs clés doivent être pris en compte pour établir votre profil de risque :

Tolérance au risque	Capacité à prendre des risques
Volonté d'accepter des fluctuations de valeur de vos placements	*Capacité de subir une perte de capital*
« Comment est-ce que je réagis si mes placements baissent, même un peu et pour une courte période? »	*« Combien de temps ai-je pour investir? »*
« Quel est mon niveau de connaissances en matière de placement? »	*« À quelle vitesse pourrais-je avoir besoin d'accéder à mon épargne? »*

McGill

Outil de répartition de l'actif

Commencez dès maintenant :

1. Ouvrez une session dans votre compte
2. Sélectionnez Gérer le régime > Outils > Répartition de l'actif et choisissez le produit que vous souhaitez analyser
3. Répondez à quelques questions sur vos objectifs d'épargne et votre profil de risque
4. Passez en revue votre répartition, Si vous devez modifier vos fonds, l'outil vous guidera

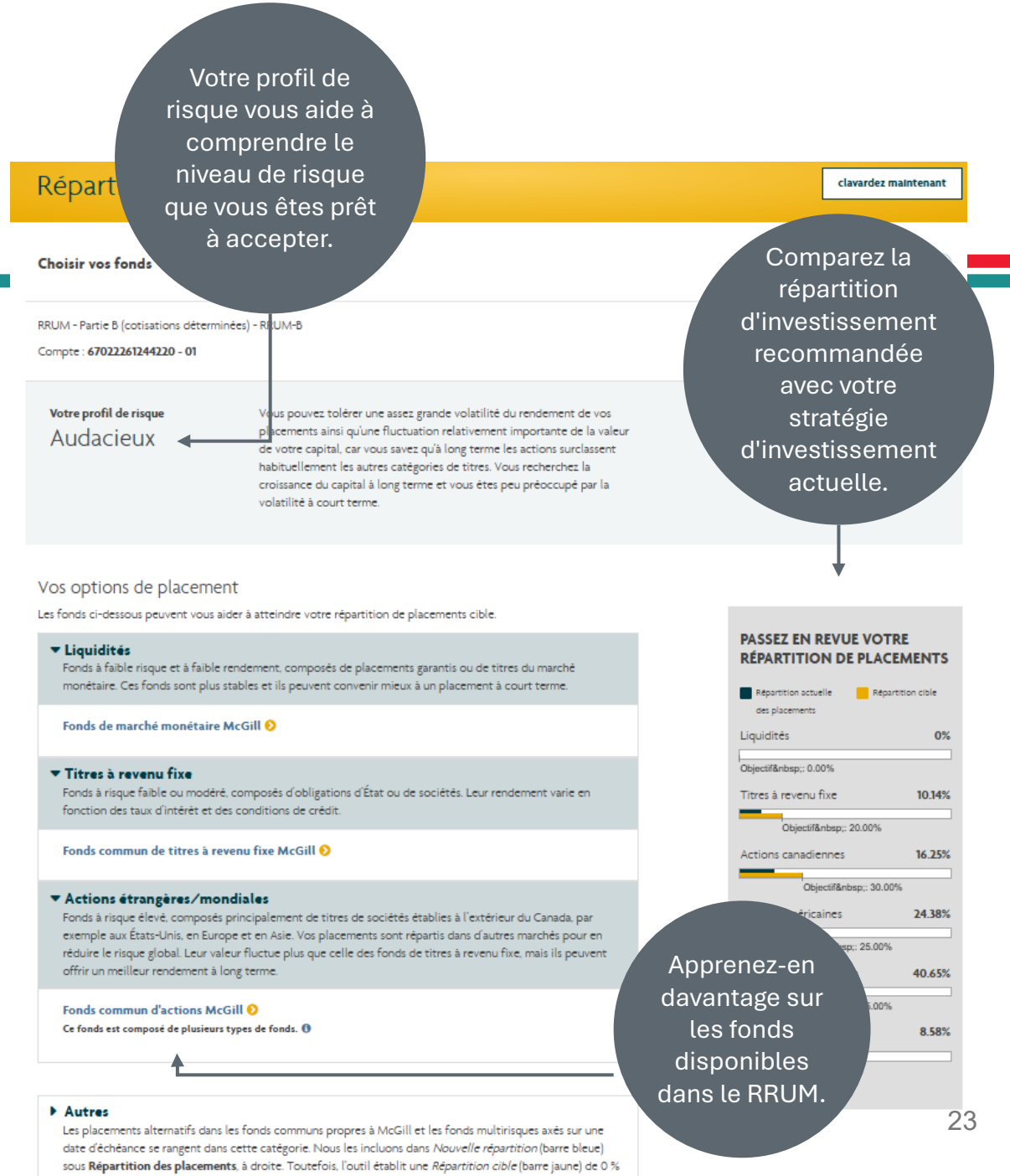

Étude de cas
Voici Robert

À propos de Robert

Robert a commencé à travailler à l'Université McGill à 35 ans et participe au RRUM depuis son premier jour.

Il prend sa retraite cette année à 65 ans, avec un revenu annuel avant la retraite de 55 000 $.

À propos de son épargne

RRUM
Valeur accumulée de
$308,000

REER collectif McGill
Valeur accumulée de
$50,000

À propos de sa stratégie de revenu de retraite

PV

Convertir la valeur accumulée du RRUM selon l'option des prestations variables (PV).

FERR

Convertir le REER en FERR collectif de McGill.

On prévoit que Robert recevra le RRQ moyen et le maximum de la SV

Étude de cas

Revenu de retraite projeté de Robert

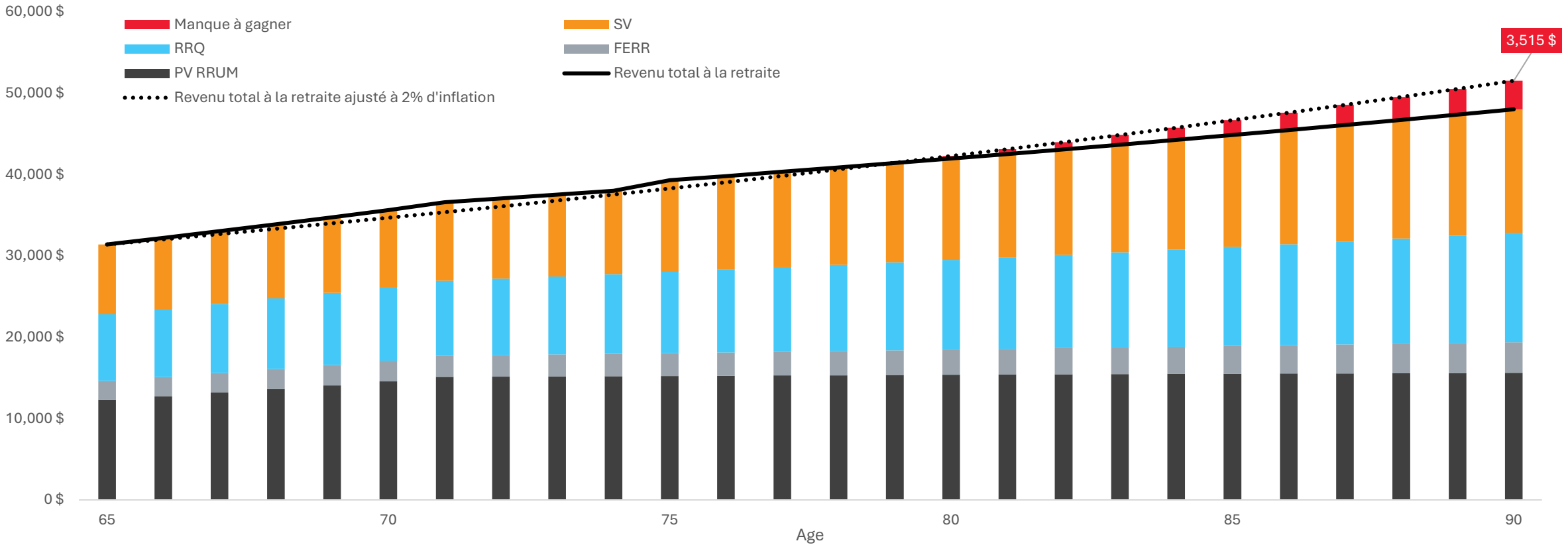

Étude de cas

Revenu de retraite projeté de Robert : report du RRQ à 70 ans

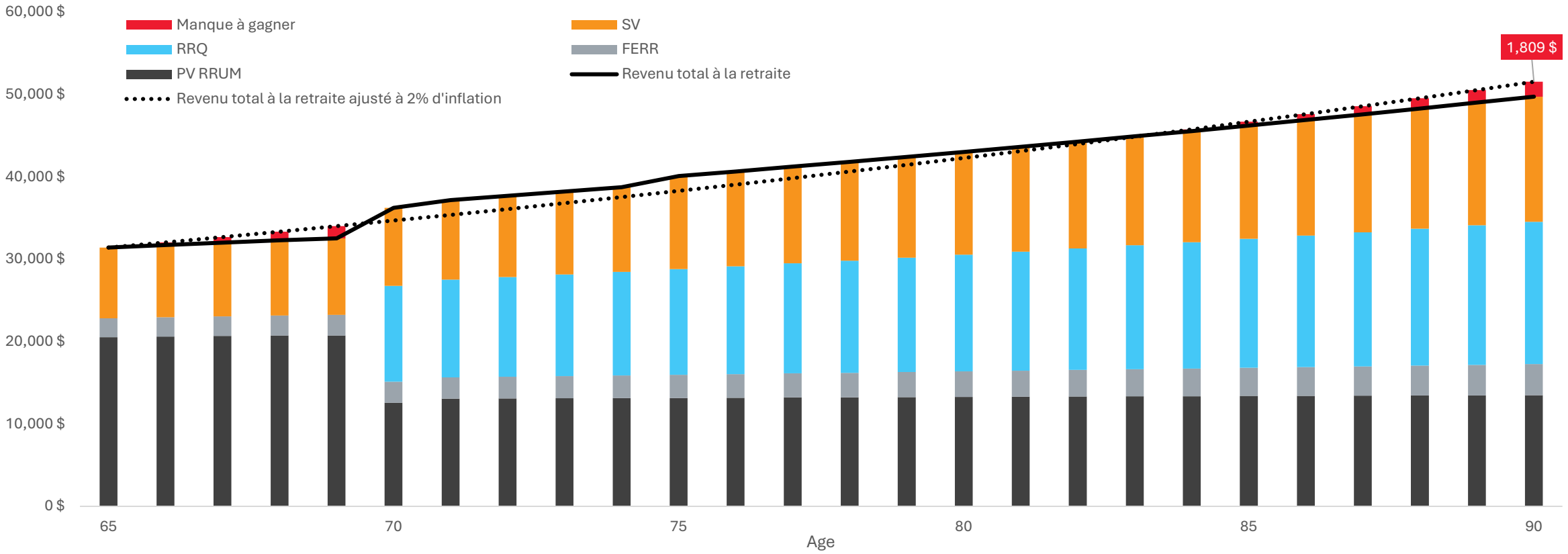

Étude de cas

Revenu de retraite projeté de Robert : report du RRQ et de la SV à 70 ans

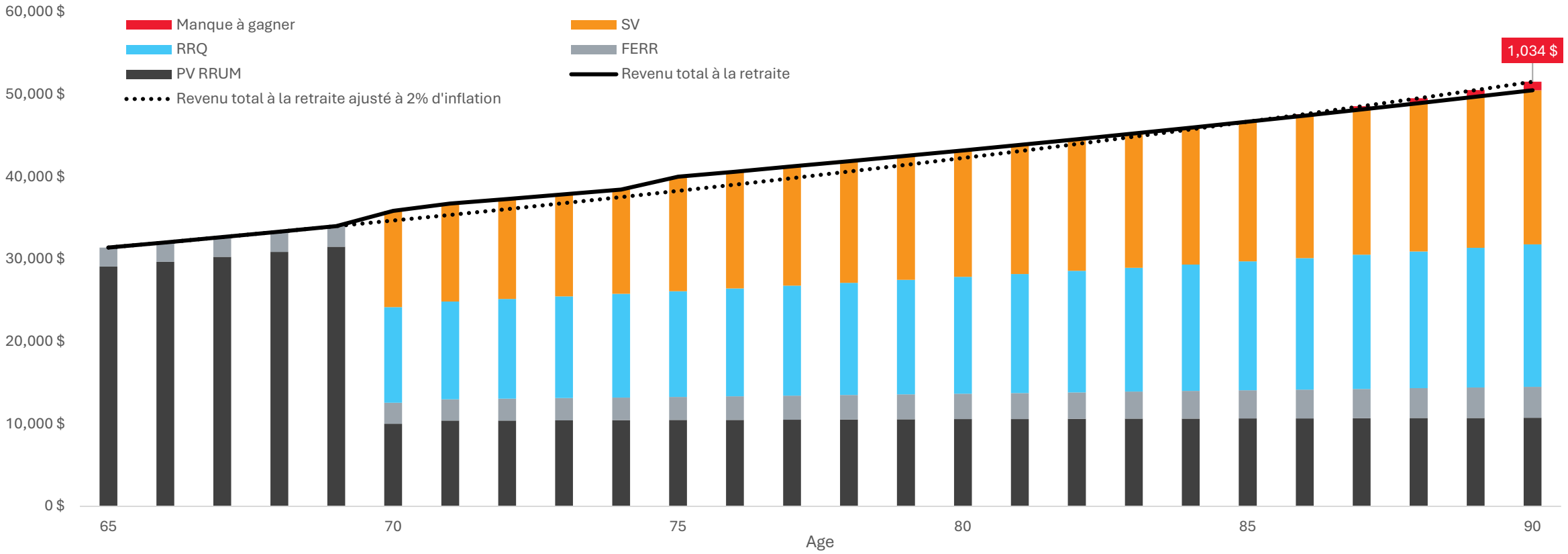

Comment gérer les différents risques ?

Risque de longévité

Rente

- Une rente viagère transfère le risque de longévité à une compagnie d'assurance.

Reporter le RRQ et la SV

- Comme ces revenus sont versés à vie, ils protègent contre le risque de longévité.

Risque d'inflation

Rente

- Une rente peut inclure une augmentation du revenu de retraite afin de se protéger contre l'inflation.

FERR / FRV / PV

- En surveillant et en ajustant vos dépenses, tout en permettant des revenus de retraite flexibles.

Reporter le RRQ et la SV

- Comme ces revenus sont indexés, ils protègent contre l'inflation.

Risque de marché

Rente

- Une rente transfère le risque de marché à une compagnie d'assurance.

FERR / FRV / PV

- En surveillant et en ajustant vos dépenses, tout en permettant des revenus de retraite flexibles.

Payer moins signifie plus dans vos poches

Incidence de la réduction des frais en supposant un retrait annuel minimal du FRV à partir de 65 ans

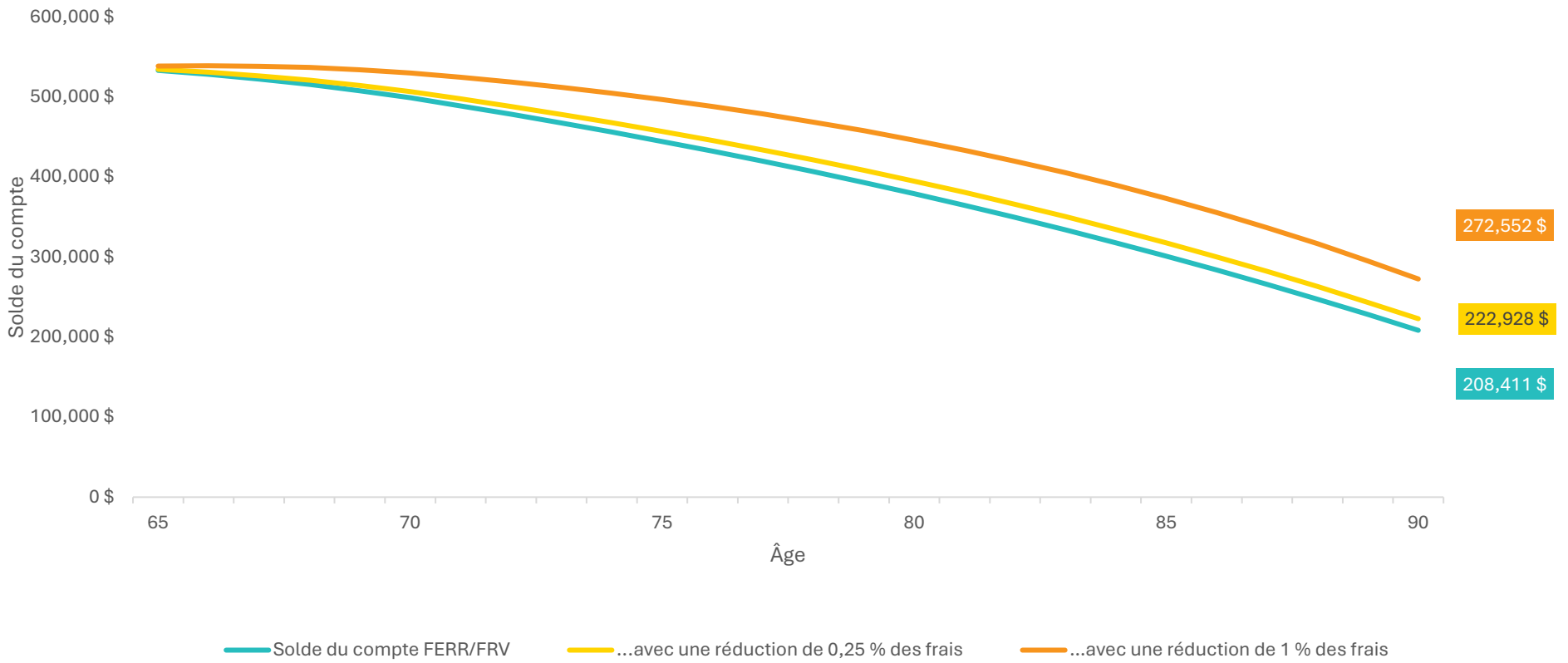

En plus de recevoir davantage de revenu de retraite tout au long de votre retraite

63 000 $ d'économies supplémentaires par rapport à un FRV individuel à 90 ans

14 000 $ d'économies supplémentaires par rapport à un FRV individuel à 90 ans

Que devrais-je considérer pour déterminer quoi retirer en premier ?

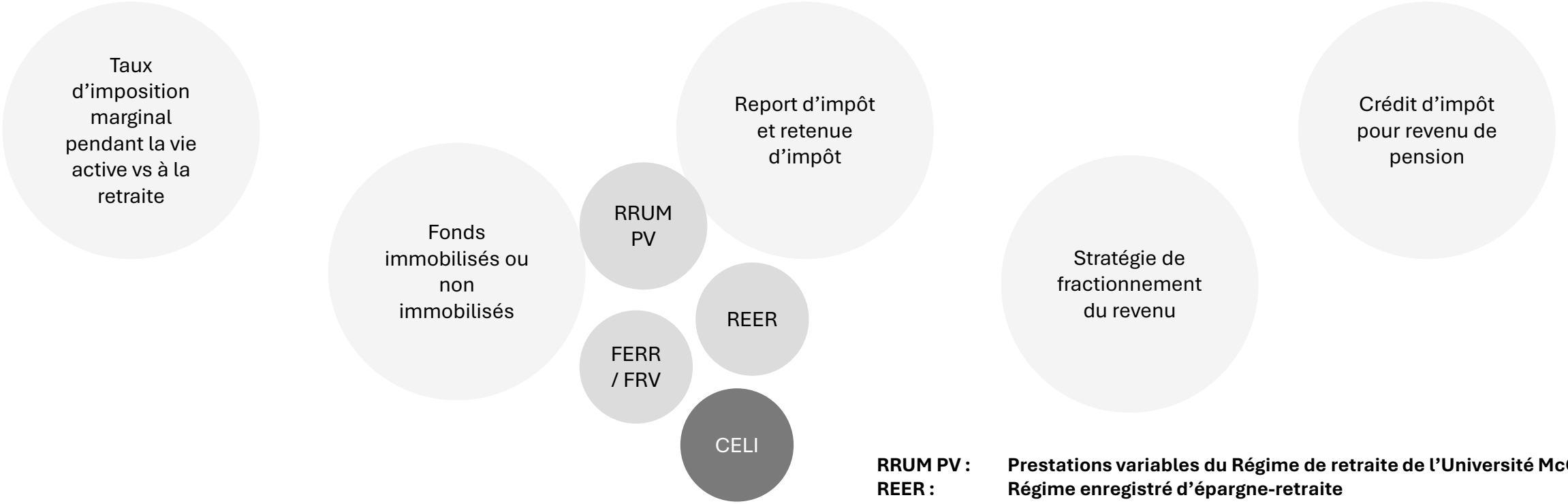

RRUM PV : **Prestations variables du Régime de retraite de l'Université McGill**
REER : **Régime enregistré d'épargne-retraite**
FERR / FRV : **Fonds enregistré de revenu de retraite et fonds de revenu viager**
CELI : **Compte d'épargne libre d'impôt**

Lisez l'article « Retraite : quels revenus encaisser en priorité? » de Flash Retraite Québec

Fractionnement du revenu

Stratégie de fractionnement du revenu

- Si l'un des conjoints a un revenu nettement plus élevé que l'autre
- Peut partager l'imposition jusqu'à concurrence de 50 % du revenu de pension admissible avec son (sa) conjoint(e)

- Des conditions s'appliquent – pour plus d'information :
  - Agence du revenu du Canada : https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/fractionnement-revenu-pension.html
  - Revenu Québec : https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/declaration-de-revenus/produire-votre-declaration-de-revenus/comment-remplir-votre-declaration-de-revenus/aide-par-ligne/96-a-164-revenu-total/ligne-123/

McGill

Ressources

Planification de votre retraite

Planificateur de retraite

- **Ouvrez une session à votre compte**

- Cliquez sur Gérer le régime > Outils > Planificateur de retraite

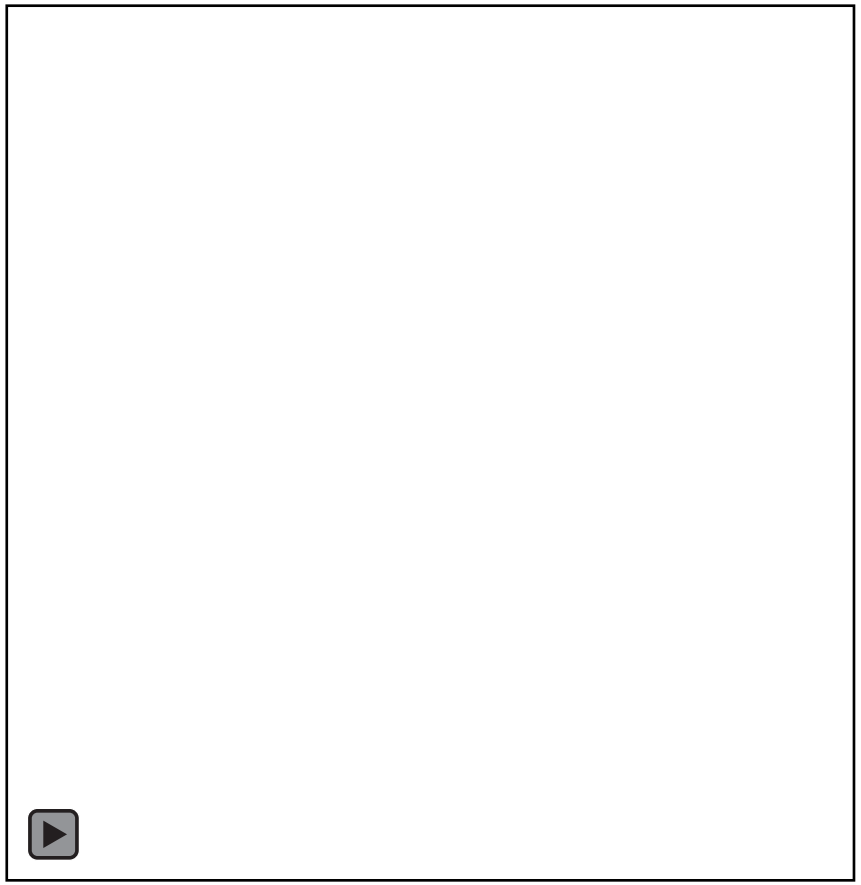

Où puis-je obtenir plus d'information ?

- Les brochures du Programme de revenu de retraite de l'Université McGill sont disponibles sur le site Web de la Sun Life
  - *Page Web «Planifiez votre meilleur retraite» :*
    - Quoi considérer pour choisir parmi les options de revenu ?
    - Guide de planification de la retraite – Comment transformer votre épargne-retraite en revenu ?
    - Programme de revenu de retraite de l'Université McGill : gammes de fonds et frais de gestion – aperçu

- Retraite Québec : informations financières en libre-service sur la sécurité financière à la retraite : retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/flashretraite/Pages/index-capsules.aspx

- ACCAR: cours sur l'épargne-retraite : acpm-acarr-ret.thinkific.com/courses/epargne-retraite

- Conseiller en placement indépendant ou planificateur financier

Communiquez avec un consultant en retraite sans commission de la Sun Life

Communiquez sans frais avec un consultant en retraite de la Sun Life, détenteur d'une certification de conseiller en sécurité financière au Québec, pour obtenir :

- Des réponses à toutes vos questions sur la retraite
- Un plan personnalisé de revenu de retraite
- Des explications sur le revenu de retraite et de l'aide pour remplir les formulaires
- De l'aide pour consolider vos épargnes afin de simplifier vos sources de revenu de retraite

Pour prendre rendez-vous, balayez le code QR ou composez le
1 866 224-3906, option 1
les jours ouvrables de 8 h à 20 h (HE)

McGill

Questions

pensions.hr@mcgill.ca